

91<sup>5</sup> 61

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

---

**N° 195. — Octobre-Novembre-Décembre 1893**

---

### AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 9 Janvier 1894*,  
à deux heures précises, dans la salle de l'ancienne  
*Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.*

---

**SENLIS**

IMPRIMERIE ERNEST PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

---

1894

# OFFICE DE LA VACHERIE

**LAPORTE & LEFRANC, 93, Boulevard Sébastopol, PARIS**

24<sup>e</sup> ANNÉE

## CHOIX DE VACHERIES DANS PARIS ET BANLIEUE

Depuis 5.000 fr. jusqu'à 100 000 fr.

Seule Maison recommandée par les Chambres Syndicales des Laitiers-Nourrisseurs.

**VACHERIE** A CÉDER, Paris, plein centre, décès. **27** Vaches 1<sup>er</sup> choix. **320** litres vendus, moitié **40** centimes et moitié **60** centimes. Ni cheval ni voiture. Frais généraux peu élevés. Ancienne maison.

Bénéfices annuels : 15.000 fr. garantis.

**On traitera avec 20.000 fr. argent ou garanties.**

Ecrire à MM. LAPORTE et LEFRANC.

*Tous renseignements et démarches sont gratuits pour l'acquéreur.*

SONT VENDUES LES VACHERIES ANNONCÉES PRÉCÉDEMMENT

---

## ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

### A. BAJAC \* \*

*Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.*

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

#### CHARRUES

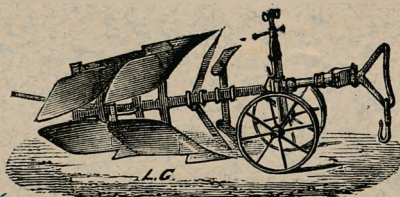
BISOCs ET TRISOCs

#### SCARIFICATEURS

Extirpateurs.

Herses en tous genres.

Rouleaux ondulés  
et Croskills.



#### MATÉRIELS

POUR GRANDE CULTURE  
à Vapeur  
et par Treuils à Manège.

#### MATÉRIELS COMPLETS

pour culture rationnelle  
de la Betterave  
à sucre.

## CHARRUES BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECRUTEUSE-EMOTTEUSE

*le meilleur des brise-mottes.*

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

**Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.**



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 1449

CB : 5412

SHAS



# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

---

---

**N° 195. — Octobre-Novembre-Décembre 1893.**

---

---

### *Avis.*

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 9 Janvier 1894, à 2 heures 1/2 précises, dans la Salle de l'ancienne École des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

---

---

### **Compte-Rendu des Travaux de la Société.**

---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1893.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN.

Sont présents au bureau : MM. Léon Martin, Sagny, Moquet (Constant), Bernier, Fautrat et Lefebvre de la Fargue, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Une lettre de M. le Préfet, qui informe M. le Président que le Conseil général a, dans sa séance du 22 août dernier, maintenu sur sa proposition, au budget de 1894, la subvention de 700 francs votée précédemment en faveur de la Société d'agriculture de Senlis. — Les remerciements les plus sincères sont adressés à M. le Préfet.

2° La circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture, en date du 27 septembre, relative aux ensemencements de graines fourragères à effectuer en automne, pour obtenir des fourrages de première saison.

3° Des journaux d'agriculture, prospectus, réclames, etc.

4° Une lettre de M. le Préfet, en date du 31 octobre, ayant pour objet la répartition du crédit de 50.000 francs entre les cultivateurs de l'Oise, victimes de la sécheresse.

Sont proclamés Membres de la Société :

MM. LAVAUX, cultivateur au Plessis-Belleville ;

NOLLE, cultivateur à Droiselle, commune de Versigny.

---

### Répartition du crédit de 50.000 francs.

M. Léon Martin, président, expose l'embarras de la commission spéciale nommée par M. le Préfet pour arriver à une répartition juste et profitable des 50.000 francs alloués au département, et donne ses conclusions :

« Achat de semences, engrais et denrées alimentaires pour les bestiaux, « qui seront vendus aux cultivateurs les plus intéressants avec 25 % de « remise. — Recensement des nécessiteux de chaque commune par le Conseil « municipal, assisté du percepteur. — *L'achat et la distribution seront « faits par les Sociétés d'agriculture du département.* »

C'est sur ce dernier point que M. le Président appelle l'attention de l'assemblée ; mais la discussion, à laquelle prennent part presque tous les membres présents, s'engage immédiatement sur l'ensemble : — Pourquoi n'avoir employé cette somme au dégrèvement de l'impôt foncier ? — Comment assurer 25 % de remise à des cultivateurs quand il n'y a de connu que les 9.000 francs alloués pour l'arrondissement et nullement les besoins ? — Qui garantira aux marchands d'engrais et tourteaux les 75 % de marchandise vendue aux cultivateurs besoigneux ? — Les Municipalités ont-elles l'indépendance voulue pour faire des listes ? — Qui sera chargé de la révision ?

La réponse de MM. Léon Martin et Constant Moquet peut se résumer ainsi :

« Employer les 5 millions au dégrèvement de l'impôt foncier, c'était s'écarter du but visé par la Chambre. — La réduction de 25 % n'est pas un chiffre arrêté, mais une indication de la commission, qui ne veut pas que la remise puisse tomber à un chiffre insignifiant. — Notre Société traitera pour l'acquisition des produits aux meilleures conditions ; mais, comme cela se fait dans tous les syndicats, une fois les prix fixés, elle ne reste en rien responsable vis-à-vis du vendeur, sauf des 25 %. — Nous n'ignorons aucune des difficultés de la répartition ; mais quand l'Administration, dans une

affaire qui intéresse spécialement la culture, a recours à vos lumières, à votre dévouement, à votre assistance, pouvez-vous rester indifférents ? »

Poser la question dans ces termes, c'était la résoudre, et à l'unanimité M. le Président a été invité à se mettre à la dévotion de M. le Sous-Préfet pour mener à bonne fin, avec l'aide de ses collègues, l'attribution des 9.000 fr. mis à la disposition de l'arrondissement.

*Le Secrétaire,*

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

*Le Président,*

LÉON MARTIN.

---

---

## Société des Agriculteurs de France

8, RUE D'ATHÈNES

---

Paris, le 20 Décembre 1893.

Monsieur le Président et cher Collègue,

Le Conseil de la Société des Agriculteurs de France vient de décider que le concours relatif à la production du blé, fondé par M. Destrais, serait ouvert en 1894, dans le département de l'Oise.

Bien que le Bulletin du 1<sup>er</sup> décembre vous ait déjà informé de cette décision, je crois devoir vous en faire part à mon tour, et vous demander de vouloir bien, dès à présent, et en attendant l'envoi du questionnaire que vous fera ultérieurement le Secrétariat, la porter à la connaissance des cultivateurs de votre circonscription.

Je vous demanderai également s'il ne vous conviendrait pas de profiter de la réunion spéciale des Délégués, qui aura lieu le 22 janvier prochain, au siège de la Société, pour nous entendre sur la formation de la commission départementale chargée de la visite des exploitations.

Veillez, Monsieur le Président et cher Collègue, agréer la nouvelle assurance de mes anciens et dévoués sentiments.

Comte DE LUÇAY,

*Vice-Président.*

---

---

## Revue,

PAR X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

---

*Libre-échange. — MM. Grandeau, Viger, l'abbé Lemire.*

*Rouille du Froment. — Tourbe de Hollande.*

Laissons couler l'année 1893. Ce n'est pas une date pour nous : la récolte a été mauvaise et les tarifs ne nous ont protégés qu'incomplètement. Nous pouvons espérer pour 1894 un ciel plus propice ; mais nous n'avons rien à attendre des libre-échangistes. Un peu de protection nous a sauvés de la misère, et derrière ce maigre rempart la culture et l'industrie pourraient s'organiser pour de nouvelles luttes ; mais nos adversaires sont sans pitié. Chaque jour leurs journaux demandent le retour à la législation de 1860, parce qu'il y a, pour l'année, 349 millions de recettes en moins à l'importation d'objets d'alimentation, et 82 millions à l'importation des vins. Pour eux, l'échange, la commission, c'est tout ; le producteur n'est rien. Les cultivateurs vendent-ils donc trop cher leur blé et les viticulteurs leurs vins ?

Que le libre-échange ait ses journaux, c'est son droit ; la complicité de la haute banque, c'est naturel. Mais, ce qui s'explique moins, c'est l'attitude, c'est l'action des bureaux, qui restent, quand les ministres passent, et ne se croient pas obligés de changer de régime économique, encore bien que le Gouvernement, dans sa Déclaration si favorablement accueillie, s'engage à appliquer loyalement les décisions de la Chambre, qu'il s'agisse du régime économique ou de toute autre partie de la législation.

C'est dans un cours d'importation reconnu par l'Etat que l'on trouve ces merveilles, par exemple : « La ruine résulte de l'isolement économique des nations produit par la guerre des tarifs... . Nous croyons qu'il serait bon de revenir sur nos pas, vers les doctrines du libre-échange.. . Les douanes n'ont qu'un but : produire de l'argent ; or, les hauts tarifs sont un encouragement à la fraude et font baisser les recettes..... Le double but qu'on se proposait n'a pas été atteint : on voulait augmenter les ressources douanières et protéger l'agriculture et l'industrie, et l'on a obtenu des résultats complètement opposés. Le régime des traités de commerce, appliqué en France en 1860, a produit trente années de prospérité. Le libre-échange est l'idéal vers lequel il faut tendre. Chimère si l'on veut, mais on ne fait rien de grand sans chimère ! »

« Voilà, dit la *Réforme économique*, l'enseignement que, dans une école

« placée sous le patronage du ministère du commerce et spécialement sous  
« la surveillance de M. Favette, on distribue à de jeunes professeurs, qui  
« paieraient cher, pour leur avenir personnel, la moindre velléité de pro-  
« testation. Nous disons aux fonctionnaires comme aux professeurs : Il faut  
« choisir : obéir aux lois ou protester par votre retraite. Mais, quant à  
« tolérer plus longtemps qu'une compagne contre le régime économique soit  
« menée par des fonctionnaires publics ; quant à supporter plus longtemps  
« qu'on enseigne aux enfants des producteurs les théories dont l'application  
« ruinerait leurs pères et les ruinerait eux-mêmes dans l'avenir, non, cela  
« n'est plus possible. Il faut en finir ! »

M. Domergue a raison, et c'est vraiment honteux de voir de quels arguments des journaux sérieux étayaient leurs théories : « L'importation ne fait pas baisser le prix du blé indigène, disent les *Débats*, puisque les importations diminuent quand les prix du blé fléchissent. » Le discours de M. Leygues sur l'importation, à la Chambre, et la réponse de M. Viger ont éclairé un coin de la question.

Nous avons aujourd'hui, pour soutenir notre cause, un grand journal quotidien, *la République française*. Ce n'est point un cuirassé alourdi qui ne sait à qui répondre, c'est un croiseur rapide et bien armé. Par contre, nous nous demandons si notre meilleure publication spéciale au point de vue économique ne va pas nous manquer. M. Lecouteux est mort et aucune voix discordante ne s'est fait entendre dans le concert de louange qui s'est élevé de la France entière en l'honneur du professeur, du praticien et du publiciste. C'est M. Grandeau, l'homme de laboratoire et des gros rendements, qui remplace, au *Journal d'Agriculture pratique*, le fermier de la Sologne.

M. Grandeau n'a pu faire avec ses lecteurs qu'un mariage de raison ; aussi, dès le premier jour, dès le premier numéro voulons-nous dire, il nous conduit à sa station agronomique : le laboratoire d'analyses est situé, 18, rue de Lille, et le champ d'expériences, au parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine. (Pour les prix, voir aux annonces. 40 0/0 de remise aux abonnés.)

Dans les numéros suivants M. Grandeau revient sur la *ramille alimentaire*, vieille histoire déjà. Il a fait le mot, un autre a fait la chose ; le mot restera.

Nous respectons les convictions du professeur qui sont le produit de longues recherches ; mais un champ d'expériences, qu'il soit à Boulogne ou à Nancy, ne vaut pas une ferme pour bien juger. C'est ce que pensent sans doute avec nous les cultivateurs qui, ces temps derniers, ont offert à M. Grandeau, pour faire ses preuves, une véritable ferme, et cela dans une lettre publiée par *la République française*. « Je ne me serais pas occupé de cet incident, répond M. Grandeau, sans la haute personnalité du nouveau

directeur du journal, M. Méline. J'ai à ma disposition des surfaces quatre fois supérieures à celles que m'offrent les généreux anonymes de *la République*; c'est de temps et non de terre que je manque pour réaliser tous les essais en grand que me suggèrent mes études, et je ne me laisserai pas distraire de l'œuvre commencée et poursuivie sans relâche depuis vingt-cinq ans par l'association de la science et de la pratique. » Cela est insuffisant; aussi quand M. Grandeau, dans son numéro du 7 décembre, déclare qu'on ne peut utilement remédier à la crise dans les circonstances actuelles (dépréciation du blé) que par les progrès que l'Agriculture pourra réaliser dans la culture des céréales », *la République française* a raison de lui répondre : tirez les premiers, Messieurs les Anglais.

M. Viger a bien une autre envergure et de plus solides convictions. Ecoutez-le, il est devant cent médecins, il a un toast à porter; de quoi parle-t-il ? d'agriculture ! et en quels termes :

« Tous les problèmes soulevés par nos grandes questions de zootechnie, d'alimentation du bétail, d'emploi des engrais complémentaires, toutes les innovations fécondes, dues à l'application de la chimie organique aux industries annexes de la ferme, — la sucrerie, la féculerie, la brasserie, la distillerie, — tout cet ensemble merveilleux, qui offre un champ si vaste à l'activité humaine, s'est éclairé, pour moi, d'un jour plus lumineux, en faisant appel aux connaissances que j'avais puisées dans les leçons de nos maîtres. Et c'est par une suite de déductions pratiques que j'en suis arrivé à cette conviction profonde que les conceptions politiques les plus parfaites, que les études psychologiques les plus subtiles, que les théories socialistes les plus ingénieuses, que tout cela doit céder le pas à ce fait, qui domine tout : *la prospérité agricole par la culture rationnelle du sol.*

« On aura beau faire des discours éloquentes sur la question sociale, sur l'amélioration du sort des travailleurs, et présenter des propositions plus ou moins humanitaires; il nous semble que la vraie solution du problème est entre les mains de ce paysan courbé sur le sillon, de cet homme laborieux et sobre qui sème le grain, cultive la vigne, élève le bétail, et fournit ainsi à la nation par la production alimentaire tous les éléments de force et de vie.

.....

« Ecrasés que nous sommes par des impôts souvent mal répartis, qui constituent la charge la plus lourde du monde entier, par des devoirs militaires qui enlèvent à la production de nos campagnes tant de bras, nos conditions de production sont-elles les mêmes qu'aux Etats-Unis, en Allemagne, en Russie? Pouvons-nous, comme en Amérique, produire du blé à 9 fr. 25 l'hectolitre, prix actuel à Chicago? Pouvons-nous faire du vin à 6 fr.

l'hectolitre comme en Espagne? C'est une question qu'on ne peut sérieusement adresser. Aussi n'est-ce pas par un pur caprice, pour plaire à une catégorie spéciale d'électeurs que nous nous sommes faits les défenseurs d'une équitable compensation dans nos taxes douanières en faveur de nos producteurs nationaux.

« Entre la prohibition et la liberté absolue des échanges, il est une sage mesure que nous devons garder. C'est sur ce terrain solide que nous nous sommes placés. Nous gardant, par des mesures exagérées, de compromettre le commerce international, qui est nécessaire à la vie d'une grande nation comme la nôtre, mais combattant, avec la dernière énergie, les gros spéculateurs qui ne voient, dans les échanges entre les nations, que le moyen de réaliser d'immenses fortunes, aux dépens du travailleur national.

.....  
« Je suis tellement convaincu de l'excellence de la cause que je défends, que partout où je suis appelé à prendre la parole, je n'ai plus qu'une pensée, qu'un désir, c'est celui de recruter des adhérents à mon opinion. Je viens donc vous demander à vous tous qui pour la plupart habitez nos champs, de nous aider à répandre, par votre parole si autorisée, à l'aide de l'influence légitime que vous donne votre bienfaisante profession, les grandes notions scientifiques sur lesquelles reposent la prospérité de la Patrie par le relèvement de sa production agricole.

« C'est ainsi qu'on pourra réaliser ce grand problème de la véritable vie à bon marché; non celle qui provient de l'afflux des marchandises étrangères aux dépens du salaire de nos travailleurs, mais celle qui est réalisée par l'augmentation de la production française. »

Cela soulage d'entendre M. Viger, si modeste, après M. Grandeau, pour qui « c'est toujours un nouvel étonnement de rencontrer des objections à sa thèse favorite, de la part d'hommes sensés sur toutes les questions qui ne touchent pas à l'agriculture ».

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, voit aussi dans cette appréciation des terres arables autre chose qu'une étroite question d'argent. il ne parle pas d'abandonner les terres pauvres, ce qui serait la dépopulation et la ruine; son premier acte à la Chambre au contraire sera de demander la reconstruction de la petite propriété. Il veut rendre inaliénable, insaisissable, la maison du petit cultivateur, son domaine, son fief de trois ou quatre mille francs. C'est grâce au petit fief dégreuvé de droits de mutations que nous sauverons, dit-il, la France travailleuse des mains des banquiers et des usuriers. Alors seulement le petit cultivateur pourra sans crainte labourer son champ et fonder une famille.

*Rouille du Froment.* — M. de Vilmorin a donné à la Société des Agriculteurs de France une patiente étude sur la rouille des blés, son origine, ses dégâts et les remèdes à y apporter. Il y a différentes sortes de rouille, mais la rouille commune est la plus pernicieuse, ses spores sont susceptibles de germination immédiate et peuvent reproduire la maladie sur la plante même où elles ont pris naissance, ou sur les voisines, dans l'espace de six à huit jours. Mais, l'origine et la cause permanente de la rouille est la spore d'hiver. Celle-ci tombe sur le sol, y reste vivante des mois et des années, en attendant qu'un accident la transporte sur une nouvelle plante, épine-vinette, bourrache, vipérine, etc., qui lui procure les aliments spéciaux d'une nouvelle métamorphose, et la rendent capable, les circonstances aidant, de revenir à ses victimes imposées, les graminées.

Quoi qu'il en soit, l'épine-vinette et autres plantes parasites ne sont pas absolument nécessaires à la propagation de la rouille; elle existe en permanence sous le climat de la France centrale. Les circonstances atmosphériques seules la rendent dangereuses. Ni les façons données à la terre, ni les engrais, ni les pailles rouillées n'ont d'action sur le développement de la maladie. Le trempage de la semence dans la solution de sulfate de cuivre n'est même pas justifiée, puisque les spores ne s'attachent pas à la graine.

Tous les blés qui souffrent, ceux qui nous viennent des pays chauds et secs, de l'Amérique du Nord, sont déplorablement atteints par la maladie, les blés hâtifs et tous les blés poulards en sont généralement exempts.

En somme, dit M. de Vilmorin dont les observations détruisent bien des croyances, la rouille est une maladie cryptogamique causée par un organisme constamment présent et abondant dans notre pays. La plus utile des ressources contre ses ravages est l'expérimentation des diverses races de froment au point de vue de leur résistance.

*La tourbe-litière.* — Notre Société a remis, en juillet dernier, à l'un de ses membres, de la tourbe-litière offerte comme essai par M. Menier; en attendant le rapport, nous allons donner le résultat d'expériences très sérieusement faites par M. de Dampierre. Il connaissait l'appréciation favorable de la Compagnie des Omnibus et l'opinion de la 11<sup>e</sup> section de la Société des Agriculteurs de France sur l'emploi, comme litière, de cette tourbe-mousse de Hollande. Mais le colonel Basserie, très écouté dans ces questions, accusait la tourbe-mousse de dégager dans les écuries, le matin, une odeur désagréable, de rendre la tenue des pieds du cheval difficile, d'amollir la fourchette et de souiller l'atmosphère des écuries.

Pour lever les doutes, M. de Dampierre a fait venir de Hollande dix mille

kilogrammes de tourbe-mousse, dont le prix de revient à domicile, par suite de la loyauté douteuse des vendeurs, a été de 47 francs la tonne. Il a fait ses essais avec tout le soin possible, sur chevaux de trait et sur chevaux de luxe, et arrive à cette conclusion : que la tourbe n'est pas une litière propre, mais qu'elle ne donne pas d'odeur le matin, ne ramollit pas la corne des sabots, n'influe en rien sur la santé des chevaux et offre un bénéfice réel sur la paille. Ce à quoi le colonel a répliqué : « Monsieur le Marquis, vos écuries sont exceptionnellement ventilées ; c'est sans doute pour cela que vous n'avez pas senti l'odeur osmique ; vous avez opéré en juillet, août et septembre, quand le temps est sec, quand les chevaux ne sont à l'écurie que pour y dormir ; est-il étonnant que la corne des sabots soit restée ferme ? Quant à la malpropreté des animaux, du matériel et du personnel des écuries où le fumier de tourbe est employé, vous l'admettez ; pourquoi ne pas admettre aussi l'influence de la poussière de tourbe sur les organes de la respiration ? Les intérêts privés doivent comprendre qu'ils ont tout à gagner et rien à perdre en s'abstenant d'une pratique qui, *généralisée*, comme y poussent les préconisateurs, créerait en France d'autres dangers bien plus graves encore que ceux créés dans l'écurie et dans l'étable. »

M. le marquis de Dampierre qui, dans le Bulletin du 15 décembre de la Société des Agriculteurs, publie un si vigoureux plaidoyer en faveur des vins de la Charente qui luttent en ce moment, d'humiliés, à la porte des fabricants de cognac, contre des milliers de tonneaux de vins étrangers achetés à vil prix, a peut-être été un peu prompt dans ses avances à la tourbe de Hollande.

---

## La Spéculation sur les Blés.

---

Pendant le mois de novembre, les importations de blé étranger ont été de 885.532 quintaux métriques.

Pendant la première quinzaine de décembre, ces mêmes importations ont dépassé le total de *cinq millions de quintaux*.

Il n'est pas besoin, sans doute, de faire remarquer que cette importation ne saurait être expliquée par l'insuffisance du stock visible. L'abondance du blé sur le marché est de notoriété publique. Elle sert même à expliquer la dépréciation des cours.

Si l'on a introduit brusquement en France une quantité aussi considérable de blés, ce ne peut être que dans un but de spéculation.

Singulière spéculation, dira-t-on peut-être, puisque d'une part, les prix du blé sont avilis et que, d'autre part, les blés importés ne sont point déposés en entrepôt, mais ont réellement acquitté le droit de 5 francs, ce qui place leurs détenteurs sur le même pied que les producteurs français.

En apparence, le raisonnement paraît exact.

Seulement qu'on veuille bien considérer que, pendant cette première quinzaine de décembre, il a été fort question de demander au Parlement de relever de 5 à 8 fr., et même au-dessus de ce taux, le droit sur le blé étranger. Le projet n'a pas encore été mis à exécution, mais il est toujours à l'ordre du jour.

Or, supposez qu'il aboutisse. Les importateurs qui ont constitué un pareil stock seront dans une excellente situation pour réaliser un bénéfice énorme. Ils n'auront payé que 5 fr. de droit. En admettant que les cours se relèvent de 3 francs, c'est-à-dire du chiffre représentant l'augmentation du droit de douane, non seulement en vendant au cours du jour, ils bénéficieront de ces 3 francs, mais même ils auront encore profit à vendre moins cher que la culture, et l'importance du stock accumulé par eux les rendra en réalité les maîtres du marché. On pourra élever le droit de douane à 8 francs ou 10 francs si l'on veut ; le producteur français n'en bénéficiera pas. Tout le profit sera pour la spéculation et, par une répercussion aussi naturelle qu'inévitable, la situation du producteur français se trouvera aggravée.

C'est parce que les imperfections de la loi permettent de pareils faits de se produire, que le producteur en arrive à cette conclusion qu'il sera prudent à lui de réduire ses emblavures. Ce n'est point là, malheureusement, une hypothèse à laquelle nous nous livrons. Nous savons que cette idée se répand, de plus en plus, dans le monde agricole, et il faut s'attendre à en éprouver les effets pratiques l'année prochaine. Abstraction faite des conditions atmosphériques, on peut prédire à coup sûr qu'en 1894 la France récoltera — volontairement — moins de blé qu'en 1893...

Ce sera, sans doute, le triomphe de la fameuse formule libre-échangiste : « Faites autre chose ». Mais on n'a pas besoin d'insister sur les conséquences qu'entraînerait la disparition progressive, en France, de la culture du blé. Le paysan français a longtemps résisté à de funestes conseils, mais la nécessité le pousse, aujourd'hui, à y prêter une oreille plus complaisante.

(Extrait de *la Réforme Economique*).

---

**Ordre du jour de la Séance du Mardi 9 Janvier  
1894.**

- 1° Lecture du procès-verbal;
- 2° Proclamation et présentation de nouveaux Membres;
- 3° Nomination d'un deuxième Vice-Président;
- 4° Organisation du Concours agricole du canton de Nanteuil;
- 5° Concours relatif à la production du blé fondé par M. Destrais, ouvert par le Conseil des Agriculteurs de France dans le département de l'Oise pour 1894;
- 6° Comptes de l'année 1893 et budget de 1894.



# M<sup>ON</sup> ALBARET O.✳, O.M.A.✳

VEUVE ALBARET & G. LEFEBVRE, SUCESSEURS

---

Machines à Battre fixes et portatives. — Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

## MACHINES AGRICOLES

---

Ateliers de Construction et Administration à Liancourt-Rantigny (Oise),

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce),

---

221 Médailles d'Or

191 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

---

MACHINES A VAPEUR FIXES  
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES  
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE  
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS  
MACHINES A VAPEUR VERTICALES  
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS  
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES  
MACHINES A BATTRE FIXES  
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS  
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS  
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE  
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX  
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE  
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS  
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES  
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENT DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX  
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS  
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES  
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITE

---

## INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième.  
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

---

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.

# TABLE DES MATIÈRES

DU 195<sup>e</sup> NUMÉRO DU BULLETIN

---

	Pages
Procès-verbal de la Séance du 14 Novembre 1893 .....	1
Répartition du Crédit de 50.000 francs .....	2
Lettre de la Société des Agriculteurs de France .....	3
Revue par X. Lefebvre de la Fargue .....	3
La Spéculation sur les Blés .....	9
Ordre du jour de la Séance du 9 Janvier 1894 .....	11

---